

4KANGS
SASU
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 9 RUE DE LA LIBERTE 95640 BREANCON
980 508 634 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt décembre,

A 10 heures,

Monsieur Christophe BENOIST-POUTEAU
Demeurant 9 rue de la Liberté 95640 BREANCON
Associé unique de la société 4Kangs,

A pris les décisions suivantes relatives :

- à la modification de la date du premier exercice social et à la modification corrélative de l'article 6 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Monsieur Christophe BENOIST-POUTEAU, associé unique, décide de modifier la date du premier exercice social.

Le premier exercice social initialement clos le 31 décembre 2023 sera désormais clos le 31 décembre 2024.

L'associé unique décide, en conséquence, de modifier l'article 6 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 6 - EXERCICE SOCIAL

L'exercice social a une durée de 12 mois, commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice commencera à courir à compter du jour de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés et sera clos le 31 décembre 2024. »

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Christophe BENOIST-POUTEAU